

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 16 du 13 avril 2017

PARTIE NOMINATIVE

Armée de l'air

Texte 71

LISTE N° 250/DEF/DRH-AA/SDEF/BAF

des candidats autorisés à se présenter au concours sur épreuves pour l'admission à l'école de l'air « option sciences politiques » ouvert aux candidats titulaires d'une licence de l'enseignement supérieur général ou technologique ou titre reconnu équivalent ou d'autre titre ou diplôme classé au moins au niveau II en 2017.

Du 17 mars 2017

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE L'AIR : *sous-direction « emploi formation » ; bureau « activités formation ».*

LISTE N° 250/DEF/DRH-AA/SDEF/BAF des candidats autorisés à se présenter au concours sur épreuves pour l'admission à l'école de l'air « option sciences politiques » ouvert aux candidats titulaires d'une licence de l'enseignement supérieur général ou technologique ou titre reconnu équivalent ou d'autre titre ou diplôme classé au moins au niveau II en 2017.

Du 17 mars 2017

NOR D E F L 1 7 5 0 4 9 3 K

Références :

Décret n° 2008-943 du 12 septembre 2008 (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 25 ;
Signalé au BOC 41/2008 ; BOEM 231.1.2.1, 711.2.3.2.1) modifié.

Arrêté du 9 mars 2010 (JO n° 66 du 19 mars 2010, texte n° 40 ; signalé au BOC 20/2010 ;
BOEM 231.1.2.1).

Avis de concours du 2 décembre 2016 (n.i. BO ; JO n° 282 du 4 décembre 2016, texte n° 45).

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Référence de publication : BOC n° 16 du 13 avril 2017, texte 71.

Les candidats dont le nom figure en annexe sont autorisés à se présenter au concours sur épreuves pour l'admission à l'école de l'air « option sciences politiques » en 2017 sous réserve de remplir l'ensemble des conditions requises.

Leur admission sera subordonnée à :

- la réussite aux épreuves de ce concours ;
- l'obtention de leur diplôme ;
- la présentation d'un certificat d'aptitude médicale en cours de validité.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général de brigade aérienne,
sous-directeur « emploi formation »,*

Thierry COMBEL.

ANNEXE.
LISTE ALPHABÉTIQUE DES CANDIDATS AUTORISÉS À CONCOURIR.

NUMÉRO DE DOSSIER.	CIVILITÉ.	NOM.	PRÉNOM.	AIR.	BASES.
4028	Madame	Carpier	Camille	2	1
4030	Monsieur	Débart	Rédouane	2	1
4010	Monsieur	Desfeuille	Thomas	2	1
4017	Madame	Diaz	Sara		1
4011	Monsieur	Ferrou	Arnaud	2	1
4003	Madame	Gosselin	Amanda	1	2
4020	Monsieur	Guiraud-Gaillard	Thibault	2	1
4004	Madame	Hadjali	Imane		1
4012	Monsieur	Jouan	Mael	1	2
4001	Madame	Lagier	Roxane		1
4018	Monsieur	Lasserre	Jean-Baptiste	2	1
4009	Madame	Leray	Naïs	2	1
4014	Monsieur	Loyer	Benoît		1
4027	Madame	Ly Wa Hoi	Raphaëlle		1
4019	Monsieur	Mitifiot	Hugo	2	1
4023	Monsieur	Peltier	Maixent	1	2
4025	Monsieur	Poncet	Arnaut	1	
4031	Monsieur	Rainho	Baptiste	1	2
4002	Monsieur	Ruiz	Sébastien	2	1
4022	Monsieur	Tabou	Joseph	2	1